

Les référents handicap sont confrontés à des attentes multiples : accompagner les agents, structurer une politique RH handicap, coordonner les acteurs de cette politique et rendre visibles les actions menées. Cette diversité de missions peut rendre le rôle difficile à incarner et à expliquer, tant auprès des agents qui doivent connaître les missions du référent handicap, que de sa hiérarchie qui permet les moyens d'actions.

Ce module propose un temps de prise de recul entre pairs, pour permettre aux référents handicap de clarifier leur rôle, de comprendre les bases d'une politique handicap, et de développer des pratiques de communication et de sensibilisation adaptées à leur contexte institutionnel. Il vise à renforcer la légitimité du référent handicap.

Objectif général

Permettre aux référents handicap de renforcer leur positionnement auprès des agents mais aussi de leur direction et des partenaires internes, de structurer une politique handicap lisible et partagée, de développer des pratiques de communication (sur son rôle et ses missions) et de sensibilisation (sur le handicap au travail, pour lever des représentations).

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Clarifier **leur rôle et leurs missions** de référent handicap, au regard de leur contexte professionnel.
- Mieux comprendre **les fondements et les étapes de structuration d'une politique handicap**.
- Se positionner avec plus d'aisance et de légitimité dans un environnement institutionnel.
- Définir une **stratégie de communication** : communiquer sur son rôle et ses missions, communiquer sur le handicap au travail.
- Apprendre à prioriser, concevoir et mettre en œuvre des **actions de sensibilisation** sur le handicap au travail.
- Identifier et mobiliser des **outils et ressources existants**, sans nécessairement recréer de nouveaux supports.

Programme et contenu

Jour 1 - Rôle du référent handicap et structuration d'une politique handicap

Clarifier son rôle et ses missions

- Le rôle et les missions du référent handicap, partage d'expérience sur la place de l'accompagnement dans la fonction de référent handicap, analyse des pratiques et des contextes professionnels des participants

Structurer une politique handicap

- Les fondements d'une politique handicap, le conventionnement FIPHFP comme levier au service de la politique handicap, conditions de réussite d'une politique handicap

Jour 2 - Communiquer et sensibiliser autour du handicap au travail

Communiquer sur son rôle et sa politique handicap

- Principes de base de la communication, identifier les cibles et adapter ses messages, communiquer sur son rôle et ses missions de référent handicap, communiquer sur sa politique handicap

Concevoir des actions de sensibilisation

- Les représentations liées au handicap au travail et mon rôle dans la lever de ces représentations, sensibiliser au handicap au travail : objectifs, formats et points de vigilance, partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Conception d'une action ou d'une campagne de sensibilisation

Méthode pédagogique

- Approche expérientielle et participative
- Travaux en sous-groupes et entre pairs
- Études de cas et analyses de pratiques
- Apports théoriques ciblés
- Ateliers de conception d'actions concrètes

Formateur

Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi et du handicap.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée au moyen d'un questionnaire mixant questions à choix multiples et questions ouvertes. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

2 jours

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu les 28 et 29 janvier 2027, dans les locaux d'AGIR'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription

6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité**Amandine VEROT**

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org**Tarif**

Tarif de ce module : 1 040 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique »](#) en 8 modules de 1 à 3 jours.